

L'ensemble a été remis au Département d'ethnomusicologie en plusieurs fois entre décembre 1988 et février 1989. Il comprend :

Enregistrements sonores de terrain

- 415 bobines de bandes magnétiques enregistrées par Pierre Sallée entre 1962 et 1978 au Gabon et au Togo.

Documents audiovisuels

Ils concernent le film Disumba, 16 mm, noir et blanc, 52 minutes, tourné pendant le déroulement d'une cérémonie du culte Bwiti au Gabon en 1969.

- Deux copies 16 mm.
- Une copie 16 mm avec son sur piste magnétique couchée.
- Eléments de montage de la bande son.
- Une copie vidéo.

Photographies

Elles comprennent :

- Des diapositives et des négatifs (noir et blanc ou couleur) en formats 6/6 et 24/36, environ 2.000.
- Des tirages sur papier classés par ethnies, ainsi que quelques tirages utilisés dans des publications ou des cours, environ 250 en tout.

L'inventaire détaillé sera fait par le service de la Photothèque du Musée de l'Homme à qui le fonds photographique sera confié.

Objets

- 9 masques du Gabon correspondant à la cérémonie Bwiti qui fait l'objet du film Disumba.
- 2 arbalètes (dont une incomplète).
- 1 tambour à une membrane.

Documents écrits

Ils sont de plusieurs ordres :

- Textes achevés de Pierre Sallée, publiés ou non, notamment sa thèse.
- Notes relatives aux enregistrements sonores.
- Documents de travail en relation avec les autres éléments du fonds. Par exemple, une transcription du Mvet, poème épique des Fang dont on a par ailleurs l'enregistrement, avec traduction et commentaires. Il y a également d'importants dossiers documentaires concernant le culte Bwiti dont on a les enregistrements sonores, le film et les masques mêmes qui y figurent.

L'ensemble est réparti en vingt-quatre colis (15 cartons, une valise, 3 fichiers métalliques, un sac et 4 cantines). Un premier inventaire de leurs contenus respectifs est déposé au Département d'ethnomusicologie.

L'archivage détaillé des documents ethnomusicologiques sera entrepris quand la Direction du M.N.H.N. aura signifié à l'exécuteur testamentaire de Pierre Sallée l'acceptation définitive du legs.

Geneviève Dournon

Monique Brandily

Fait à Paris, le 5 janvier 1990.